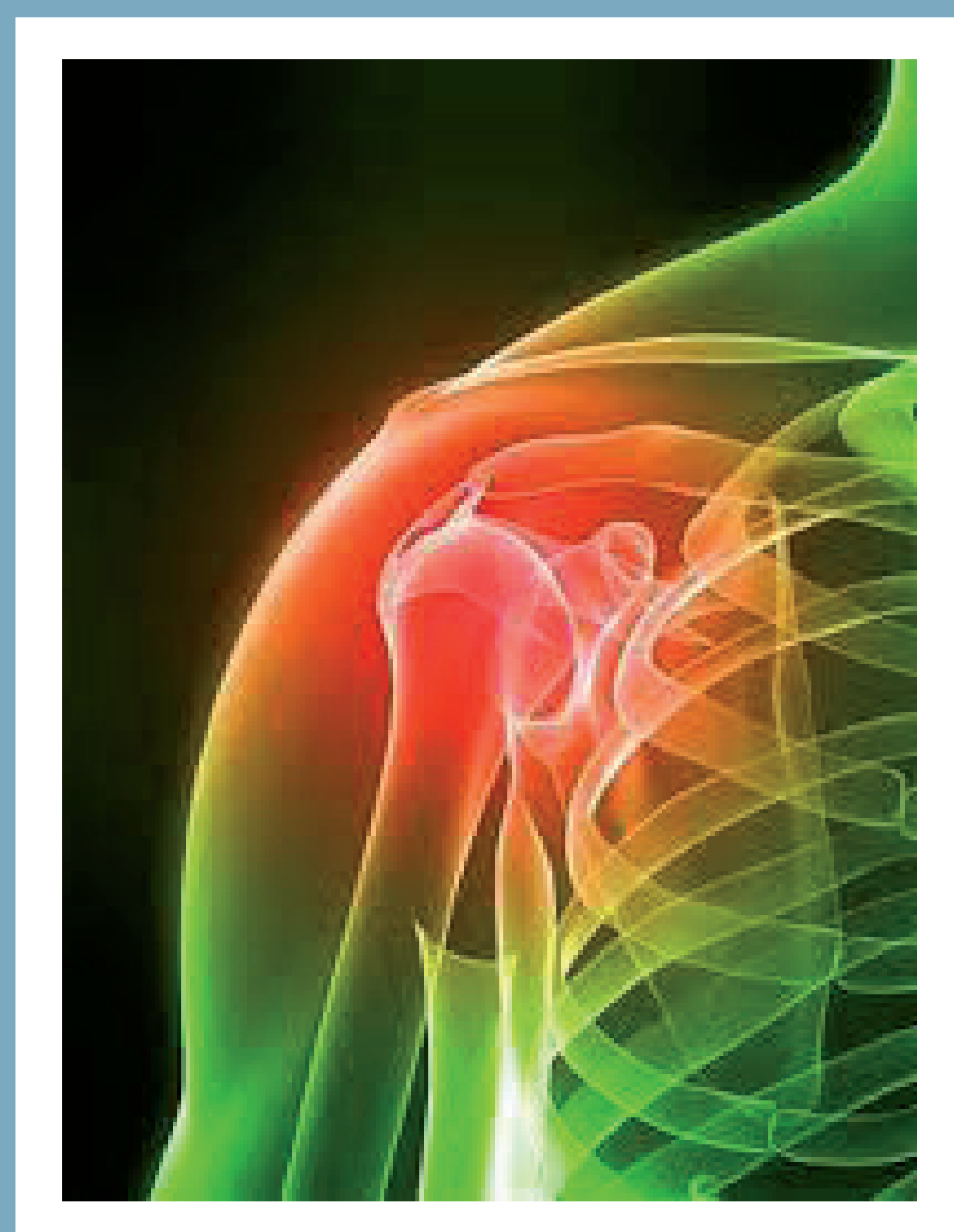
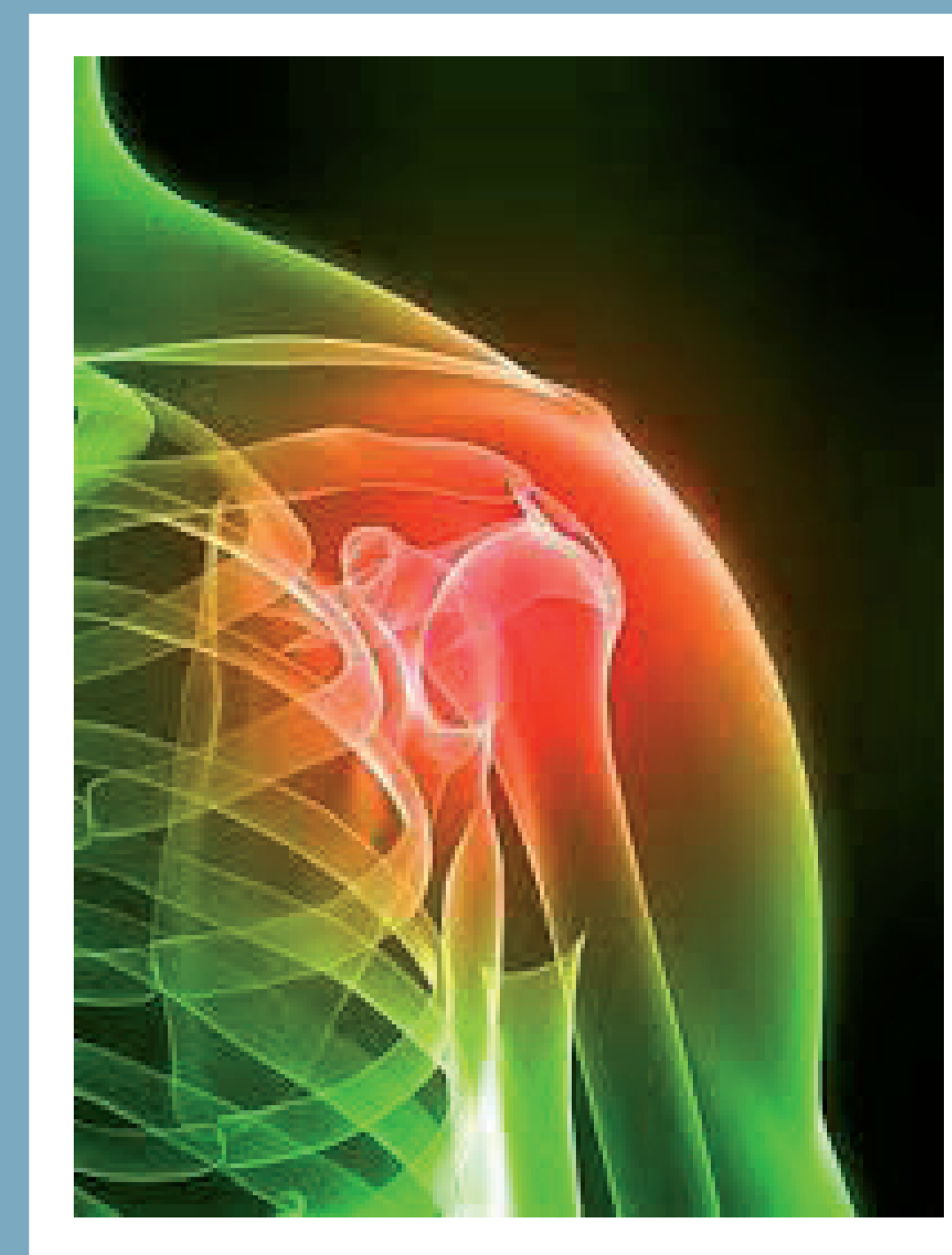


La douleur n'est pas une fatalité



*Traiter votre
douleur,
c'est
possible*



**DANS CET ÉTABLISSEMENT, LES ÉQUIPES SOIGNANTES S'ENGAGENT
À PRENDRE EN CHARGE VOTRE DOULEUR**

A LA CONSULTATION DE LA DOULEUR

- Si vous avez une douleur chronique rebelle aux traitements usuels depuis plus de 3 mois, votre médecin peut vous y adresser, une équipe pluridisciplinaire vous prendra en charge

AUX SOINS PALLIATIFS

- Le service de soins palliatifs et son équipe mobile proposent une prise en charge de la douleur en fin de vie

LORS DE VOTRE HOSPITALISATION

- Une **information** vous sera donnée sur la prise en charge de la douleur.
- La douleur sera **évaluée** régulièrement avec des échelles d'évaluation adaptées.
- Des **traitements** antalgiques spécifiques vous seront administrés en suivant les **protocoles** de prise en charge mis en place au sein des différents services.
- **Votre satisfaction** sera évaluée à l'aide d'un questionnaire.

Pour favoriser la prise en charge de la douleur dans l'hôpital, un **comité de lutte contre la douleur (CLUD)**, qui travaille en réseau avec d'autres comités, forme les professionnels de l'établissement et aide les équipes à améliorer la prise en charge de la douleur en s'appuyant sur des référents douleur nommés dans chaque service.